

STOP À L'AUGMENTATION DES IMPÔTS

Lors du dernier conseil municipal, l'équipe majoritaire a voté une hausse des impôts totalement démesurée dont la justification ne nous a pas convaincu.

En voici quelques extraits des arguments avancés par l'équipe majoritaire :

Pompignac est une ville au revenu par habitant élevé (12^e commune de Gironde)... Nous sommes donc dans le peloton de tête »



VRAI

Avec un revenu moyen de 37000 € par foyer fiscal, notre ville est considérée comme riche.

Mais n'oublions pas que Pompignac compte près de 22% de retraités qui ne sont pas les plus « riches » et qu'environ 25% des habitants ne payent pas l'impôt sur le revenu. Nous devons en tenir compte.

« Les Pompignacais sont considérés par la majorité comme des privilégiés qui disposent de nombreux services, sans en assumer suffisamment le coût »



FAUX

Ce raisonnement est la porte ouverte à tous les excès en se disant que les Pompignacais ont suffisamment de ressources pour financer les dépenses engagées par la municipalité.

Nous pensons au contraire qu'il faut maîtriser les dépenses pour éviter de faire payer toujours plus les Pompignacais.

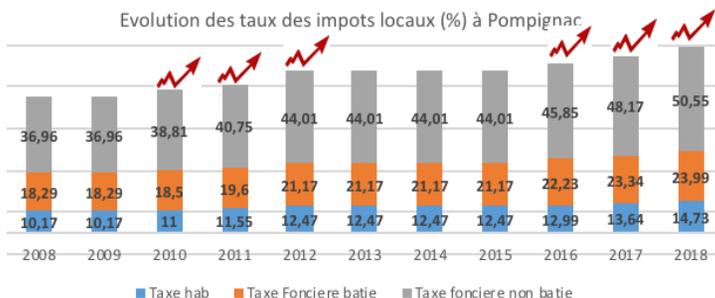
« L'équipe majoritaire n'a augmenté les impôts que très rarement »



FAUX

C'est la 6^{ème} fois qu'une augmentation des impôts est votée. La taxe d'habitation a augmenté de 62.68% depuis 2010 en tenant compte de l'augmentation des taux et des bases

Nous sommes la commune qui a le plus fréquemment augmenté ses taux depuis 2008 sur la CDC. Pour mémoire, il n'y a pas eu d'augmentation des taux depuis 2011 pour Tresses, 2012 pour Fargues Saint Hilaire, 2007 pour Salleboeuf. Il est donc tout à fait possible d'investir sans augmenter les impôts





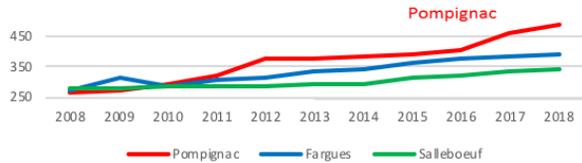
« L'apport par habitant au titre de la fiscalité locale passera à 487€/an pour 2018 »



VRAI

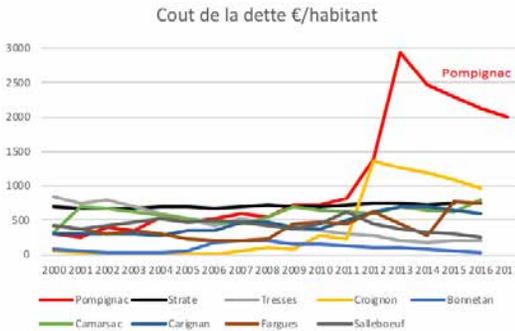
Nous sommes la commune qui paye le plus d'impôt par habitant dans notre communauté de commune. Mais devons-nous nous en féliciter ?

Cout des impots locaux € / habitant



STOP À L'ENDETTEMENT

« Notre endettement est normal »



FAUX

Au 31/12/2017, notre dette représente environ 2000 €/habitant (pour le budget principal), ce qui est largement au-dessus de la moyenne des communes de notre strate (commune de 2000 à 3500hab), à savoir 733 €/hab en 2015, soit 3 fois plus.

Dans notre communauté de commune, nous sommes en tête du palmarès, est-ce une bonne nouvelle ?

« Nous diminuons l'endettement du budget principal »



VRAI

Mais les emprunts réalisés sur les budgets annexes contribuent à maintenir depuis 2013 un montant à rembourser de plus de 10 000 000€.

Les investissements réalisés handicapent fortement les investissements futurs car ils n'ont pas été étudiés en fonction de la capacité de la commune à les rembourser. L'augmentation des impôts n'est pas une solution pour gérer ces dérives mais c'est le choix de la majorité actuelle.

STOP AUX INVESTISSEMENTS NON-MAITRISÉS

« Il ne faut pas relâcher nos efforts d'investissement »



VRAI

Mais attention aux dérives des coûts. Les investissements déjà réalisés en sont la preuve.

Les décisions de l'équipe majoritaire font vivre la ville au-dessus de ses moyens.

Investissements réalisés	Coût prévisionnel	Coût réel
Nouveau Groupe scolaire (Ecole maternel /cantine)	1 600 000 € (NDLR : Nouveau Cap pour Pompignac campagne 2008)	5 287 802 € (Compte administratif 2017)
Maison de Cadouin	450 000 €	900 000 €

« Les besoins en investissement sont très importants, notamment pour la voirie ».



VRAI

Examinons le détail dépenses engagées. Depuis 2011, la ligne budgétaire pour la voirie a toujours été prévue mais jamais réalisée dans sa globalité. Pour preuve :

Montant prévu : 1 980 137

Montant réalisé : 1 024 197

Seule la moitié des sommes prévues ont été engagées. Il est évident que le retard pris depuis des années impose un rattrapage qui va peser lourd dans nos dépenses futures.

« Les recettes exceptionnelles permettent de satisfaire nos dépenses »



VRAI

La vente des biens de la commune (terrains, locaux) permet des rentrées conséquentes mais « exceptionnelles » d'argent.

Mais une grande partie du patrimoine communal créé par les précédentes mandatures sera vendue d'ici 2 ans,

comment allons-nous continuer à rembourser nos emprunts et financer nos charges ?

Au travers de ces différents exemples, nous souhaitons vous alerter sur les inquiétudes que nous avons concernant la gestion actuelle des finances communales. Nous sommes convaincus qu'une autre manière de gérer la commune est possible. La preuve en est que les communes voisines investissent sans augmentation d'impôt. La dérive financière des projets réalisés à Pompignac ainsi que le niveau d'endettement élevé sont pénalisants pour les projets futurs. Il faut garder beaucoup d'ambition pour Pompignac et gérer autrement le développement de notre commune avec des projets maîtrisés sur le long terme et non au coup par coup.

CONTACT

Nous sommes à votre disposition pour tout renseignement complémentaire :

Vincent GIBELIN • vincent.gibelin@free.fr ☎ 06 77 98 95 48

Christel LE DIVELEC • christel.ledivelec@gmail.com ☎ 06 81 96 52 01

Francis MASSE • francis.masse@vignobles-masse.com ☎ 06 07 66 67 25

Nathalie PAPET • n.papet@live.fr ☎ 06 07 55 76 00

Catherine TEVELLE • catevelle@gmail.com ☎ 06 17 59 11 29